



Formation en établissement privé

Par **cpivaut_7**, le **01/10/2010** à **15:59**

Bonjour,

Je suis inscrit pour une formation en établissement privé sur 6 mois.

J'ai versé 10 chèques de 200euros qui devrait s'encaisser par échéance tout les premiers du mois à partir de septembre.

Pour des raisons personnelles je ne peux plus assister à la formation.

Je leur ai écrit une lettre en leurs expliquant cela.

Il me renvoie au contrat signé disant que même en cas d'annulation je devrais rembourser l'intégralité des sommes.

Seulement ma situation ne me le permet pas...

J'ai fait opposition au chèque du mois d'octobre 2010.

Que faire pour éviter tout ennui. Je suis vraiment coincé...

Je vous remercie de votre soutien.